

MINISTERE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

ACADEMIE DE POLICE

DIRECTION GENERALE

SECRÉTARIAT GENRALE



BURKINA FASO

La patrie ou la mort, nous vaincrons

Pabré, le

N°2026..... /MSECU/SG/AP/DG/SG

Deuxième journée scientifique à l'Académie de police

TERMES DE REFERENCES



I- Contexte et justification

Depuis la création de l'Académie de Police en 2013, elle avait essentiellement été orientée vers la formation initiale des officiers et commissaires de Police. En faveur de son érection en Etablissement Public de l'Etat (EPE) en 2021, les statuts de l'Académie de Police ont prévu la prise en compte effective du volet de la recherche à travers la création de la Direction de l'Institut de Recherche, de Perfectionnement et de la Coopération (DIRPC). Cette direction qui a mission de créer les conditions favorables au développement de la recherche dans le secteur de la sécurité doit également diffuser les résultats de recherches menées au sein de l'académie de police. C'est dans cette optique que l'Académie de Police entend organiser sa deuxième journée scientifique après la réussite de la première en 2024, afin de promouvoir les travaux de recherche dans le domaine de la sécurité.

En cette deuxième édition dont le thème principal est « **Les technologies émergentes au service de la sécurité nationale** », toutes les thématiques en lien avec l'intelligence artificielle et la sécurité peuvent être acceptées si elles sont abordées en suivant une méthodologie scientifique rigoureuse.

II- Objectifs

L'objectif principal de cet appel à propositions est de valoriser les travaux recherches dans le domaine de l'intelligence artificielle, de la sécurité, de la gestion et de la consolidation de la Paix en Afrique et plus particulièrement au Burkina Faso. Ces journées scientifiques visent à permettre une meilleure compréhension des enjeux de l'implication de l'intelligence artificielle à la recherche de la Paix et de la sécurité dans leurs diversités. Elles visent également à mettre en relief les réalités et les expériences au niveau local à travers les états des lieux, mais aussi des analyses, des pistes de réflexion, des recommandations et des perspectives.

III. Axes de communication

Axe 1 : L'intelligence artificielle au service de la lutte contre l'insécurité

Axe 2 : Intelligence artificielle, diplomatie et reconfiguration géopolitique de la sécurité dans l'espace sahélo-saharien

Axe 3 : Police judiciaire et intelligence artificielle

Axe 4 : Intelligence artificielle au service de la lutte contre la criminalité transnationale et transfrontalière

Axe 5 : Transformation numérique, souveraineté technologique et sécurité nationale

III. Dates importantes

Action	Date limite
Délai de transmission des résumés des articles	10 avril au 30 Septembre 2026
Date de notification des candidatures retenues	à partir du 15 Octobre 2026
Délai de transmission des Powerpoint	30 Octobre 2026
Journée scientifique de l'Académie de police	26 – 27 Novembre 2026
Délai de transmission des articles après présentation	30 décembre 2026
Délais de transmission des rapports d'évaluation	30 janvier 2027

IV. Processus d'examen des résumés

Tous les résumés soumis seront examinés par des évaluateurs issus à la fois de l'institution policière et du monde universitaire, garantissant ainsi une double expertise scientifique et opérationnelle. Seuls les travaux originaux et de qualité seront retenus pour publication. Les résumés sélectionnés feront l'objet d'une notification à leurs auteurs, qui seront invités à prendre part aux panels de communication organisés lors des journées scientifiques. À l'issue de ces sessions, les dix meilleures communications seront retenues par le jury de lecture, en fonction des axes thématiques définis.

Par ailleurs, tous les auteurs retenus pour une communication orale recevront une attestation de participation. Des prix spéciaux seront également décernés aux auteurs des trois meilleurs communications, en reconnaissance de l'excellence de leurs travaux.

V. Composition du comité scientifique et du comité de lecture

Le comité de lecture des journées scientifiques de l'Académie de police est composé de chercheurs issus des universités et des centres de recherche, ainsi que de professionnels de la Police nationale du Burkina Faso. Cette composition garantit une évaluation rigoureuse, à la fois scientifique et opérationnelle, des contributions soumises. Par ailleurs, un comité d'organisation sera également mis en place au temps opportun afin d'assurer la préparation et le bon déroulement des journées scientifiques, dans des conditions optimales et dans le respect du calendrier établi.



LISTE DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE DES JSAP 2026

N°	IDENTITE	GRADE/TITRE	STRUCTURE D'ORIGINE	PAYS	E-MAIL	FONCTION AU SEIN DU COMITE
1	VALLEAN Tindaogo Félix	Professeur Titulaire	École Normale Supérieure	BF	fvallean@yahoo.fr	Président
2	MAIGA Eugenie	Professeur Titulaire	Université Nazi Boni	BF	eugeniemaiga@gmail.com	Vice-président
3	DJIGMA Wendkuuni Florenca	Professeur Titulaire	UJKZ	BF	eugeniemaiga@gmail.com	Membre
4	OULAÏ Jean Claude	Professeur Titulaire	UAO Bouaké	RCI	jan_cloddeoulai@yahoo.fr	Membre

5	BANGANA Louyindoula Chris Poppel	Professeur Titulaire	Université Marien Ngouabi	RDC	chris.louyindoula@umng.cg	Membre
6	OUEDRAOGO Frédéric	Professeur Titulaire	Université Norbert ZONGO	BFA	ouedragoft@gmail.com	Membre
7	MELATAGIA Paulin	Professeur Titulaire	Université de Yaoundé	CAM	paulinyonta@gmail.com	Membre
8	MALO Sadouanouan	Professeur Titulaire	Université Nazi Boni	BF	sadouanouan@yahoo.fr	Membre
9	YELEMOU Tiguiane	Professeur Titulaire	Université Nazi Boni	BF	tyelemou@gmail.com	Membre
10	SIE Oumarou	Professeur Titulaire	U-AUBEN	BF	oumarou.sie@gmail.com	Membre
11	TIEMTORE Zakaria	Professeur Titulaire	École Normale Supérieure	BF	ztientore@gmail.com	Membre
12	SERE Abdoulaye	Maître de conférence	Université Nazi Boni	BF	sereabdoulaye2002@yahoo.fr	Membre
13	TIEMTORE Zakaria	Professeur Titulaire	École Normale Supérieure	BF	ztientore@gmail.com	Membre



LISTE DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS MEMBRES DU COMITE DE LECTURE DES JSAP 2026

N°	Identité	Grade/Titre	E-mail	Pays	Structure d'origine	Nombre de résumés attribués
1	POUDIOGOU Wendkouni Desiré	Maître de conférence	desirepoudiougou@yahoo.com	BF	CNRST	Président
2	BONANE Rodrigue	Maître de conférence	rodbonane@yahoo.fr	BF	CNRST	Vice-président
3	TRAORE Yaya	Maître de conférence	yaytra@yahoo.fr	BF	UJKZ	Membre
4	ZIO Souleymane	Maître de conférence	ziosouleymane27@gmail.com	BF	EPO	Membre

5	SOME Borli Michel	Maître de conférenc e	sborlli@gmail.com	BF	Université Nazi Boni	Membre
6	ZOURE Abdou Azaque	Maître de conférenc e	zabdouazaque@yahoo.fr	BF	CNRST	Membre
7	TIBIRI Pierre Simon	Maître de conférenc e	pieresimon@gmail.com	BF	Université Norbert ZONGO	Membre
8	TIEMOUNOU Sibiri	Maître Assistant	sibiri.tiemounou@gmail.com	BF	École Polytechni que de Ouagadou gou	Membre
9	SAWADOGO Arthur	Maître Assistant	sawadogoarthur@gmail.com	BF	IFOAD- UJKZ	Membre
10	CONVOLBO Moise	Chercheur associé	convolbo@gmail.com	JPN	Indépenda nt	Membre
11	ZEBA T Moctar	Chercheur associé	zebamoctar@hotmail.com	BF	UJKZ	Membre



12	HEBIE Zacharia	Chercheur associé	zakaria.hebie@hotmail.fr	BF	Indépendant	Membre
----	-------------------	----------------------	--	----	-------------	--------

VI. Public cible / Participants aux journées scientifiques

Les journées scientifiques de l'Académie de Police s'adressent à un public pluridisciplinaire composé notamment de :

- chercheurs et enseignants-chercheurs issus des universités et centres de recherche ;
- professionnels des forces de défense et de sécurité (police, gendarmerie, armée) ;
- experts et praticiens intervenant dans les domaines de la sécurité, de la justice et de la gestion des crises ;
- représentants des institutions publiques et des décideurs politiques ;
- organisations non gouvernementales et partenaires techniques œuvrant dans le domaine de la sécurité et de la paix ;
- étudiants, doctorants et jeunes chercheurs intéressés par les questions de sécurité ;
- acteurs du système judiciaire (magistrats, avocats, experts judiciaires).

Les journées scientifiques se dérouleront au sein de l'Académie de Police sise à Pabré.

VII-Budget

Les frais liés à l'organisation de cette activité sont imputables au budget 2026 de l'Académie de police.